

epl scope 2020

Le baromètre des Entreprises publiques locales



Collection
Observatoire



Les Entreprises publiques locales (Epl) sont entrées depuis quelques années dans un cycle de croissance soutenue. L'augmentation conjointe de leur nombre et de leur chiffre d'affaires dans les secteurs traditionnels de l'économie mixte locale s'est accompagnée d'une ouverture à de nouveaux domaines du service public, comme l'environnement et les services à la personne. L'objectif du plan stratégique Epl Territoires 2020 de la Fédération des Epl consistant à faire gagner des parts de marché à la gamme Epl a été atteint. La crise économique et sanitaire liée à la propagation de la Covid-19 est venue freiner cet élan, tout comme elle est venue porter un coup d'arrêt à l'ensemble de l'économie française. De nombreux domaines d'intervention des Epl, tels l'aménagement, le tourisme et la mobilité, sont sujets à un redémarrage très progressif. D'autres, comme l'habitat et l'immobilier, risquent de ressentir les effets de la crise dans les prochains mois. Le retour à la normale de l'activité permettra de limiter les pertes et d'initier un nouveau cycle de croissance.

Les Sem, les Spl et les SemOp ont un rôle essentiel à jouer dans cette perspective. Après avoir porté l'investissement des collectivités territoriales, contraintes financièrement, pendant de nombreuses années, elles ont contribué durant la période de confinement à garantir le maintien du service public. Elles ont notamment assuré avec responsabilité la continuité de la gestion des réseaux de déchets, d'énergie, d'eau et d'assainissement. Sous l'impulsion et le contrôle des élus locaux, elles sont aujourd'hui et seront dans les prochains mois à pied d'œuvre pour prendre activement part à la relance économique. Il convient dès lors de leur permettre de remplir les fonctions centrales qu'elles assurent dans l'activité économique locale et dans le développement des territoires.



Jean-Marie Sermier
Président de la Fédération des Epl
Député du Jura

Les principaux enseignements

En cette fin de cycle électoral, les Entreprises publiques locales ont poursuivi le mouvement de croissance qu'elles ont entamé depuis près d'une décennie. Elles sont aujourd'hui des outils toujours appréciés des élus pour mettre en œuvre les politiques territoriales et assurer les différentes missions de service public. Comme un écho aux caractéristiques des sociétés qui forment la gamme Epl, l'économie mixte locale a su une nouvelle fois s'adapter et se réinventer devant les bouleversements qu'ont connus les territoires. Elle devra de nouveau le faire dans cette période de crise économique d'ampleur inédite.

La croissance contrariée des Epl et de l'économie mixte locale

Au 1^{er} juin 2020, 887 Sociétés d'économie mixte (Sem), 417 Sociétés publiques locales (Spl) et 28 Sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp) sont recensées. L'addition de ces sociétés porte le total à 1 332 Entreprises publiques locales. Les différents modèles ont joué de leur complémentarité, héritée de l'élargissement de la gamme, pour atteindre un point culminant en termes de nombre. La tendance s'accompagne d'une progression substantielle de l'activité, au-delà de l'effet de base. Sous l'impulsion des sociétés intervenant dans l'énergie mais pas seulement, les Epl ont produit un chiffre d'affaires estimé à 14,99 milliards d'euros, en hausse de 9 % par rapport à l'année précédente. Elles emploient plus de 62 000 personnes partout en France. La période transitoire entre l'arrêt du Conseil d'État du 14 novembre 2018 et l'adoption de la loi du 17 mai 2019 tendant à sécuriser l'actionnariat des Epl, ainsi que la fin du cycle électoral auraient pu favoriser l'inertie dans les territoires ; il n'en a rien été.

Les Epl marquées à des degrés divers par la crise économique et sanitaire

La crise économique et sanitaire liée à la propagation de la Covid-19 est néanmoins passée par là. En contraignant le pays à une période de confinement, elle a entraîné un ralentissement,

voire un arrêt total dans certaines branches de l'activité économique française. Les Entreprises publiques locales n'ont pas fait exception, malgré des situations très différenciées selon les domaines et l'état de la diversification des activités. Des pertes significatives sont attendues sur l'exercice 2020 dans le tourisme, la culture et les loisirs, ainsi que dans la mobilité, quand elles devraient être plus modérées dans l'aménagement, le développement économique, l'habitat et l'immobilier. L'économie mixte locale pourrait poursuivre sa croissance dans le domaine de l'environnement et des réseaux. Mais son développement devrait être plus modeste qu'escompté, et des incertitudes pèsent sur le niveau des investissements dans les prochaines années. Les conséquences de la crise économique, qu'il s'agisse de l'évolution de la circulation de la pandémie et de l'intensité de la reprise économique, restent à ce jour difficiles à anticiper.

Des actrices essentielles de la relance de l'activité dans les territoires

Comme elles l'ont démontré au cours des dernières années et durant la période de confinement, les Entreprises publiques locales disposent d'atouts pour passer cette période de morosité économique et être des actrices de la relance de l'activité. La stratégie de consolidation de leur assise financière, initiée depuis 2014 et marquée par l'accroissement de leur capitalisation (+ 7 % de variation annuelle moyenne) et de leurs fonds propres (+ 6 %), mais aussi par la hausse de leur trésorerie (+ 5 %), leur a permis d'absorber les premiers chocs de la crise. Dépendantes de leurs cycles d'exploitation, les Epl devraient profiter de la reprise économique si celle-ci est suffisante. Leurs dirigeants sont en tout cas dans leur grande majorité confiants dans leurs capacités à rebondir et à continuer à jouer leur rôle de catalyseur de développement des territoires. Ce dernier s'avère déterminant pour le maintien du tissu productif local, des 257 000 emplois directs et induits, et de la création de richesses qui en dépendent.